

Nouveau projet d'achat de terrains pour la coopérative Terre-en-vue

LUXEMBOURG Soutien coopératif pour un agriculteur de Sampont

- ▶ Trois exploitations ont déjà bénéficié de ce soutien en Luxembourg.
- ▶ Cette fois, la ferme du Muselbur a besoin d'assurer un avenir à son exploitation.

La coopérative wallonne Terre-en-vue, créée voici 5 ans, vise à aider des producteurs, agriculteurs et maraîchers, notamment, qui souhaitent poursuivre ou développer leur activité mais qui n'ont pas les moyens pour acheter des terres sur lesquelles ils travaillent.

Jusqu'à présent, 1.600 coopérateurs ont acheté des parts pour 1,6 million d'euros. Trois projets ont été soutenus par cette formule en province de Luxembourg : la Bergerie d'Acremont à Bertrix, Bio Lorraine à Vhille (Arlon) et la ferme Renaud à Hotton.

Pour rappel, des citoyens achètent des parts de la coopérative, soit de manière précise liée à un projet, soit de façon globale, l'argent des parts allant dans un pot commun doté aujourd'hui de 400.000 euros. C'est ainsi qu'en avril 2016, il avait fallu utiliser partiellement ce fonds commun pour acheter les 6,3 hectares de terres maraîchères pour Bio Lorraine, le plafond de 170.000 euros nécessaires n'ayant pas été atteint (148.000 euros). La cagnotte a gonflé depuis lors pour se situer à 179.000 euros, venant de 169 coopérateurs. A la Bergerie d'Acremont, l'achat portait sur 4,5 ha en octobre 2015, tandis que la ferme Renaud à Hotton visait l'achat de 9 hectares.

Ce dernier week-end, à l'occasion des portes ouvertes chez Bio Lorraine, Terre-en-vue a célébré ses trois premières réalisations en Luxembourg et a lancé un nouveau projet d'acquisition à Sampont (Arlon). « La locale L'Aubépine de l'ASBL Nature et Progrès Belgique, qui a activement soutenu le projet Bio Lorraine et qui soutient de la même manière le nouveau projet de la



ferme du Muselbur, mettra aussi ce nouveau parrainage en avant, lors de son salon bio du 30/9 au 1/10 au hall polyvalent d'Arlon », explique Arthur Tibesur, un des coopérateurs membre de L'Aubépine.

Il reste à trouver environ 48.700 euros sur les 50.000 nécessaires à l'achat des terres

Sébastien Noël a effectué une première tentative d'installation dans la commune d'Antier, où il avait repris la ferme des grands-parents de son épouse, qu'il a complètement retapée en auto-construction. Mais ce projet a échoué, à cause de la concurrence grand-ducale qui lui enlève tout espoir d'acquisition ou de location de terres supplémentaires dont il a besoin, à un prix acceptable. Ne pouvant mener à son projet, le couple a décidé de revendre la

ferme pour aller s'installer, en 2016, sur d'autres terres familiales, à Sampont, où Sébastien Noël s'applique d'abord à construire une toute nouvelle exploitation.

Mais rien n'est acquis : deux tiers des 30 ha qu'il utilise aujourd'hui sont en location, en zone d'habitat sans bail à ferme. La pérennité de sa ferme n'est donc pas assurée. C'est pour cela que l'acquisition de terrains par Terre-en-vue dans la zone la plus accessible de Sampont est nécessaire, pour permettre à cet agriculteur de développer son activité avec plus de certitude.

L'opération Terre-en-vue a été lancée fin juillet. Pour l'heure, il reste à trouver environ 48.700 euros sur les 50.000 nécessaires. ■

JEAN-LUC BODUET

Info : <http://www.terre-en-vue.be/projets/luxembourg/ferme-du-muselbur/>

La proximité du Luxembourg est difficilement acceptable pour les agriculteurs d'ici. Les Grands-Ducaux font flamber les prix des terres agricoles. La famille Noël a démissionné pour cela. >>>

AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Vendre en circuit court

Sébastien Noël élève une quarantaine de bovins Aubrac. Il vise à faire un troupeau d'une septantaine de bêtes, avec 25 vaches par an, afin d'assurer la viabilité de son projet, mais aussi pour conserver une ferme à taille humaine. La réussite est notamment liée à l'autonomie fourragère et à la commercialisation des produits en circuit court. Cette autosuffisance en fourrage ne peut être atteinte que s'il existe un équilibre entre les besoins liés aux bovins et la production permise par la terre. Possédant déjà une

petite vingtaine d'hectares, il a fait appel à Terre-en-vue pour aider à financer les achats complémentaires de terrains.

Cette ferme bio s'inscrit dans une perspective agro-écologique. Le choix de la race Aubrac pour sa rusticité et ses qualités maternelles en est un exemple, tout comme l'attention portée au respect de l'environnement et de la biodiversité. Bien que l'implantation soit récente, la plantation de 300m de haies et d'arbres fruitiers autour de la ferme va permettre dans quelques années d'intégrer le bétail dans le paysage.